



DOSSIER D'INSCRIPTION

CONCOURS EXTERNE

**TECHNICIENS SUPÉRIEURS DE LA
MÉTÉOROLOGIE**

SESSION 2022

A RENVoyer LE 14 mars 2022 AU PLUS TARD

MÉTÉO-FRANCE
SG/RH/Pôle Recrutements et Concours
Bâtiment Fourier
42 avenue Gaspard Coriolis
BP 45712
31057 Toulouse cedex 1
Tél.: 05 61 07 93 83
Mail : concours@meteo.fr

Pour vous inscrire au concours, vous devez :

- 1) Remplir et signer la présente fiche de candidature.
- 2) Joindre impérativement une copie d'une pièce d'identité recto-verso.
- 3) Retourner ces pièces à l'adresse courriel : concours@meteo.fr, heure minuit faisant foi.

ATTENTION :

- **En cas de changement de coordonnées personnelles (domicile, téléphone, adresse courrier...) après la remise du dossier d'inscription, vous devez avertir le Pôle Recrutements et Concours des modifications intervenues. Le Pôle ne pourra être tenu pour responsable de toute difficulté liée à un changement de coordonnées personnelles, dont il n'aurait pas eu connaissance.**
- **La présente fiche de candidature doit être remplie correctement et intégralement et doit être obligatoirement signée de la main du postulant. Tout dossier incomplet ne sera pas traité.**
- **Il est impératif d'écrire en caractères majuscules d'imprimerie.**

Dérogation : aucune condition de diplôme n'est exigée pour les pères et mères d'au moins trois enfants ainsi que pour les sportifs de haut niveau.

FICHE D'INSCRIPTION CONCOURS EXTERNE
Techniciens supérieurs de la Météorologie

M. Mme

NOM de famille :

Prénoms (souligner le prénom usuel) :

Adresse mail :

Adresse domicile :

Complément d'adresse :

Code postal : Ville ou Commune :

Pays pour les candidats résidant hors France) :

N° de téléphone portable :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Département de naissance : Pays de naissance :

Nationalité : Avez-vous été naturalisé ? Oui Non

(Si oui, joindre la photocopie du décret de naturalisation)

Choix de la spécialité (Instruments et Installations ou Exploitation) :

Situation militaire (*mettre une croix dans la case concernée*) :

- Avez-vous accompli l'obligation de recensement ? Oui Non
- Avez-vous accompli la journée d'appel à la préparation à la défense ? Oui Non

- Si vous êtes ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen autre que la France, ou d'Andorre, de Suisse ou de Monaco, vous certifiez être en position régulière vis-à-vis des obligations de service national de l'État dont vous êtes ressortissant : Oui Non

DÉCLARATIONS ET ENGAGEMENTS

Je m'engage, en cas de succès, dans un délai de 15 jours à compter de la date d'envoi de la notification par l'administration

- 1) à accepter ou à refuser le bénéfice du concours ;**
- 2) en cas d'acceptation, à fournir les pièces nécessaires à la constitution de mon dossier d'admission.**

J'ai bien noté que faute de réponse de ma part après ce délai de 15 jours, je serai réputé avoir renoncé au bénéfice du concours.

Les candidats s'engagent, après acceptation du bénéfice du concours :

- a) à effectuer la totalité de la scolarité de technicien supérieur ;
- b) à servir au moins 5 ans après leur titularisation ou à servir dans les mêmes conditions dans la fonction publique territoriale ou la fonction publique hospitalière ;
- c) à servir, le cas échéant, 5 ans dans les détachements de météorologie de l'armée de l'air conformément à la loi N°52-351 du 31 mars 1952 concernant les détachements de météorologie de l'armée de l'air.

Je déclare être informé(e) que, en application de la réglementation en vigueur, j'aurai à rembourser au Trésor Public un dédit comportant les traitements et indemnités que j'aurai perçus, majorés des frais d'études, en cas de rupture volontaire des engagements b) et c), ou de révocation par mesure disciplinaire, ou de radiation des cadres pour abandon de poste plus de trois mois après la date de nomination en qualité d'élève technicien supérieur de la météorologie, ainsi qu'en cas d'arrêt de la scolarité pour cause de résultats insuffisants.

Je soussigné(e), _____ certifie sur l'honneur, l'exactitude des renseignements consignés et déclare avoir été averti(e) que toute fausse déclaration de ma part entraînerait l'annulation de mon succès éventuel au concours et l'interdiction d'accéder ultérieurement à un emploi quelconque de la fonction publique.

Je reconnais, en outre, être informé(e), qu'en application de l'article 16 de la loi portant statut général des fonctionnaires, nul ne peut être nommé à un emploi public, s'il n'est reconnu physiquement apte à la fonction publique.

Date et signature précédées de la
mention manuscrite « lu et approuvé »